



Fiez, le 26.05.2021

Préavis de la Municipalité no 01/2021

RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ SUR LA GESTION ET LES COMPTES 2020

Séance du Conseil Général du

GESTION

Durant l'année, la Municipalité s'est réunie régulièrement pour traiter les différentes tâches qui lui sont assignées. Les membres de la Municipalité ont participé aux assemblées des diverses associations régionales et intercommunales, à savoir, principalement :

- **ARAS** – Régionalisation de l'action sociale pour le Jura Nord Vaudois
- **ACRG** – Association à buts multiples des Communes de la Région de Grandson
Cette association maîtrise la santé et la sécurité au travail ainsi que l'approvisionnement de l'eau.
- **ASIGE** - Association intercommunale du groupement et de l'arrondissement scolaire de Grandson
- **Association forestière du 7^e arrondissement**
- **Association intercommunale de la déchetterie**
- **Entente intercommunale pour l'épuration des eaux usées**
- **UCV** - Union des Communes Vaudoises
- **AVASAD** - Association pour la santé, la prévention et le maintien à domicile
- **ADNV** - Association pour le développement du nord-vaudois
- **EHNV** - Etablissements hospitaliers du Nord-Vaudois
- **EMS de Corcelles**
- **STRID** - Société pour le tri, le recyclage et l'incinération des déchets
- **RADEGE** - Réseau d'accueil des enfants de Grandson et environs
- **ORPC** - Organisation régionale pour la protection civile
- **SDIS NORD VAUDOIS** - pompiers
- **CCSPA** - Association intercommunale du centre de collecte de sous-produits animaux

COMPTES 2020

Le résultat de l'exercice se présente comme suit :

Revenus	frs.	1'724'888.22
Charges	frs.	1'722'354.95
Excédent de revenus	frs.	2'533.27

Les commentaires suivants expliquent un certain nombre d'écarts par rapport au budget 2020 et aux comptes 2019.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

101-102 Conseil général et Municipalité

Au vu de la situation sanitaire il y a eu moins de séances d'où moins de vacations et moins de frais.

110 Administration

110.310.02 Peu de mise à l'enquête . Les recettes que l'on trouve au **110.431.03** sont des permis d'habiter.

110.317.00 Pas de manifestation (1^{er} août, etc...).

210 Impôts

210.330.01 Défalcations faites par l'administration cantonale des impôts sur des taxations de 2016 à 2019.
La Municipalité a envoyé un courrier à l'ACI afin d'avoir plus d'explications sur une importante défalcation.

210.404.00 Impôts conjoncturels : mutation, donation et succession, gains immobiliers. Ces impôts ne peuvent pas être budgétisés car variables d'une année à l'autre selon les événements. Ces montants importants ont une incidence directe sur la facture sociale et la péréquation définitives, dont les montants ont d'ores et déjà été estimés dans les comptes 2020 aux chapitres 220 et 710.

220.330.02 Au vu du résultat final de l'exercice nous avons amorti le capital-actions du centre sportif de Borné-Nau pour le porter à frs. 1.- au bilan.

220.352.00-220.452.00-01 Les chiffres de la péréquation comprennent les soldes 2019 et la simulation 2020.

230 Amortissement et réserve non-ventilés

- 230.331.09 Nous trouvons là les amortissements obligatoires. La différence avec le budget provient des routes (modération de trafic). Nous avons amorti 10'134.05 ce qui correspond au solde du bilan au 01.01.2020. Nous n'en avons pas tenu compte au budget.
- 230.380.09 Ajustement de la provision pour débiteurs douteux afin qu'elle corresponde au montant préconisé par l'ACI.

320 Forêts

- 320.314.00 chapitre géré par le Triage forestier.

351 Auberge et collège

- 351.366.00 3 mois de loyer offerts à l'auberge et à Mme Boesiger pour cause de pandémie.
- 351.312.00 Moins de chauffage et d'électricité pour cause fermeture.
- 351.423.00 Auberge : un loyer offert pour 25 ans de service.
- 351.427.02 Location d'une salle de plus.

352 Bâtiment communal

- 352.311.0 Achat lave-vaisselle et aménagement armoires.

354 Local voirie

- 354.314.00 Changement des fenêtres et installation lumière.

355 Collège de l'Arnon

- 355.301.00-02 Une partie des nettoyages n'est plus faite par l'employé communal mais par une entreprise.
- 355.311.05 Désinfection et produits spéciaux.
- 355.318.00 Annulation d'une police d'assurance qui faisait doublon avec une autre.
- 355.436.05 Remboursement de l'ASIGE pour frais de désinfection.

420 Urbanisme

- 420.318.05-06 Honoraires d'ingénieurs pour le PACOM et le SIT géodonnées.

430 Routes

- 430.301.00 Répartition différente des heures de travail de l'employé communal, se compense au 440.301.00.
- 430.315.00 Location tracteur et achat balayeuse.

710 Prévoyance sociale

- 710.352.06 Augmentation des prestations du RADEGE mais moins que prévu.

BILAN

Investissements

Aucun investissement en 2020.

Le capital de la commune au 31.12.2020 se monte à frs. 378'078.60

CONCLUSION

Au vu de ce qui précède la Municipalité de Fiez, qui a approuvé les comptes 2020 dans sa séance du 25 mai 2021, vous prie Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers, de prendre la décision suivante :

Le Conseil général de Fiez


- vu le préavis de la Municipalité no 01/2021 relatif aux comptes 2020
- ouï le rapport de la commission de gestion
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour

décide

- d'accepter les comptes 2020 tel que présentés, soit avec un excédent de revenus de frs. 2'533.27

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

**Le syndic
D. Fardel**



**La secrétaire
S. Natali Wimmer**

